

LES INTERVENANTS DE CES JOURNEES :

Patrick CHAUMETTE, professeur de droit à l'université de Nantes, président de l'Observatoire des Droits des Marins.

Corine ARCHAMBAUD, capitaine 200 et secrétaire nationale pour la section yachting professionnel au niveau de l'Union Fédérale Maritime - CFDT et rattachée au Syndicat Maritime Méditerranée.

Prodromos MAVRIDIS, administrateur principal - Unité E3 : Libre circulation des travailleurs, coordination des régimes de sécurité sociale, direction générale de l'emploi, des affaires sociales, Commission européenne.

Martine PALIS, sous directrice des affaires juridiques, **Jérôme HEILIKMAN**, chargé d'études juridiques, **Philippe HELAINE**, chef du département des études juridiques, ENIM.

Alain COPINE, PDG mutuelle Helena Consultant Ltd, carrière d'officier à la marine marchande principalement sous des pavillons étrangers.

François CROIZÉ et **Sophie MATIAS**, directeur et responsable du développement de la Caisse des français de l'étranger

Mark PITARD, chef du Bureau Travail Maritime - Direction des affaires maritimes - Sous-direction des Gens de Mer et de l'Enseignement Maritime - Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer - MEDDE.

Joanna WARNEL, responsable de politiques - Unité 1 : Transport maritime & Logistique, direction générale mobilité et transport, direction D: Logistique, Transport maritime et Transport terrestre et droits des passagers, Commission européenne

Anne GALLAIS-BOUCHET, docteur en droit de l'université de Nantes, chargée d'études à l'Institut Supérieur d'Economie Maritime

Florian THOMAS, doctorant au Centre de droit maritime et Océanique - Université de Nantes

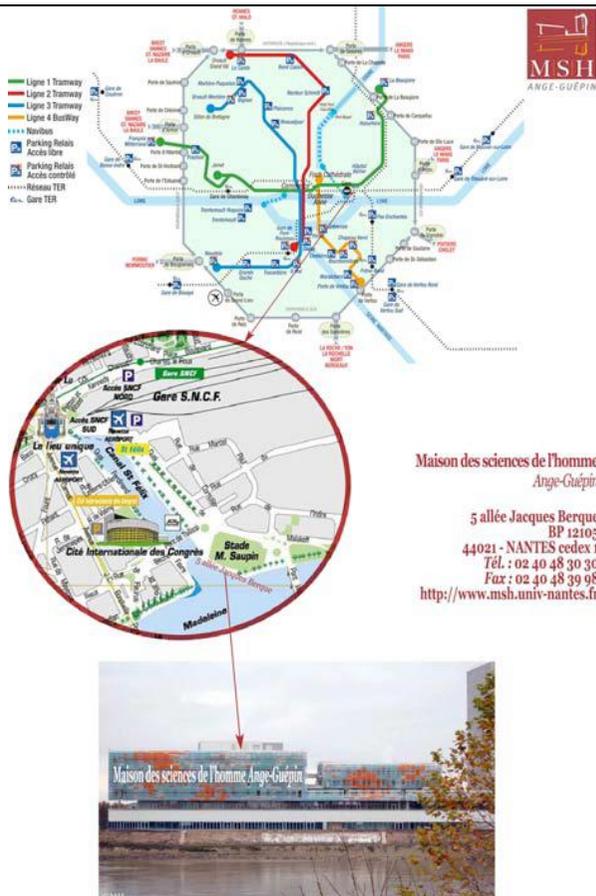
Bernard LEFEBVRE, président de Nantes Port Accueil

Gérard PELEN, président de l'Association Marseillaise d'Accueil des Marins et président de la Fédération Nationale des Associations d'Accueil des Marins.

Dominique MIGAULT, chef du pôle Plaisance, ENIM et Gens de Mer - Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Délégation à la Mer et au Littoral Loire-Atlantique

François MANDIN, maître de conférences en droit à l'université de Nantes

Yves TERTRIN, responsable de l'unité Gens de Mer et Emploi Formation - Division Gens de Mer et Enseignement Maritime - Direction Inter-Régionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest. **Michel PERON**, **Bernard MARTIN** et **Pascale BARBEDIEUNE**, inspecteurs du travail, - Section Maritime interdépartementale de la Direccte Bretagne.



Maison des sciences de l'homme
Ange-Guépin

5 allée Jacques Berque
BP 12105
44021 - NANTES cedex 1
Tél : 02 40 48 30 30
Fax : 02 40 48 39 98
<http://www.msh.univ-nantes.fr>

INFORMATIONS PRATIQUES : (Bât. juxte le stade Marcel Saupin)
Tramway ligne 1 direction Beaujoire: arrêt « Gare sncf » et sortie Sud
Bus : ligne 24 et C3 arrêt « Saupin - Crédit municipal »
Grand parking payant, côté gare sortie sud, petit parking autour MSH payant

CONTACT :

Véronique AUBERT
Tél. : 02 40 48 39 59
Fax : 02 40 48 39 98

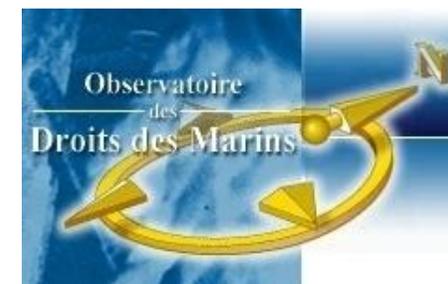
v.aubert@obs-droits-marins.fr

<http://www.obs-droits-marins.fr>

(téléchargement programme et bulletin d'inscription)

ADRESSE :

Observatoire des Droits des Marins
MSH Ange-Guépin
5, allée Jacques Berque - BP 12105
44021 NANTES cedex 1



LES JOURNEES D'ETUDES 2013 DE L'OBSERVATOIRE DES DROITS DES MARINS

Aspects du travail maritime international

Bien-être en escale. Actualisations

JEUDI 27 ET VENDREDI 28 JUN 2013

à Nantes

**Lieu : salle de conférences, rez-de-chaussée Maison
des Sciences de l'Homme
Ange-Guépin**

Programme de la journée du 27 juin 2013

Aspects du travail maritime international

MATIN

Le yachting professionnel, les embarquements sous pavillon étranger.

8.30 / 9.30 : Accueil des participants

9.30 / 9.40 : Introduction par Patrick CHAUMETTE (10 min.)

9.40 / 10.00 : Au-delà du pavillon et du contrat, quel rattachement au port d'exploitation du navire ? arrêt CJUE du 15 décembre 2011, aff. C-384/10, Jan Voogsgeerd c/ Navimer SA, par Patrick Chaumette (20 min.)

10.00 / 10.20 : La diversité des situations traitées par la section yachting professionnel du syndicat maritime méditerranéen, par Corine ARCHAMBAUD (20 min.)

10.20 / 10.40 : Travail et protection sociale, dimension européenne : arrêts CJUE, 7 juin 2012, aff. C-106/11, Bakker c/ Minister van Financiën et ,17 janvier 2012, aff. C-347/10, A. Salemink c/ Raad van bestuur van het Uitvoeringsinstituut werknemersverzekeringen, par Prodromos Mavridis (20 min.)

10.40 / 11.00 : ECHANGES ET DEBATS (20 min.)

11.00 / 11.20 : La protection sociale des marins français embarqués sous pavillon étranger, par l'ENIM (20 min.)

11.20 / 11.50 : Quelle protection sociale pour un embarquement sous pavillon étranger ? par la Caisse des français à l'étranger (15 min.) et la mutuelle Helena Consultant Ltd (15 min.)

11.50 / 12.30 : ECHANGES ET DEBATS (40 min.)

12.30 / 14.00 : Déjeuner (1h30)

APRÈS-MIDI

Le volet social du cabotage maritime, la desserte des îles, les autoroutes de la mer.

14.00 / 14.30 : Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, par Mark Pitard (30 min)

14.30 / 15.00 : La législation communautaire en matière de cabotage maritime sur les dessertes insulaires, par Joanna Warnel (30 min.)

15.00 / 16.00 : ECHANGES ET DEBATS (1 heure)

16.00 / 16.15 : pause (15 min.)

16.15 / 16.45 : Financements et dimension sociale des autoroutes de la mer, par Anne Gallais-Bouchet (30 min.)

16.45 / 17.15 : ECHANGES ET DEBATS (30 min.)

17.15 / 17.30 : CLÔTURE DE LA JOURNÉE par Patrick Chaumette

LES STRUCTURES QUI NOUS SOUTIENNENT



UNIVERSITE DE NANTES



Direction des Affaires Maritimes



Programme de la journée du 28 juin 2013

Bien-être en escale. Actualisations

MATIN

Bien-être et circulation terrestre des gens de mer en escale dans nos ports.

8.30 / 9.30 : Accueil des participants

9.30 / 9.40 : Introduction de la journée par Patrick Chaumette (10 min.)

9.40 / 10.10 : La circulation terrestre des marins : une liberté face au renouvellement des frontières par Florian Thomas (30 min.).

10.10 / 10.35 : Point de vue de Nantes Port Accueil par Bernard Lefebvre (25 min.)

10.35 / 11.00 : Point de vue de l'Association marseillaise d'accueil des marins par Gérard Pelen (25 min.)

11.00 / 11.30 : Retour sur la rédaction de l'arrêté préfectoral de délimitation des communes dans lesquelles les marins étrangers peuvent se rendre avec la PIM, sans visa par Dominique Migault (30 min.)

11.30 / 12.30 : ECHANGES ET DEBATS (1 heure)

12.30 / 14.00 : Déjeuner (1h30)

APRÈS-MIDI

Actualisations

14.00 / 14.20 : Responsabilité civile et pénale des membres de l'équipage, par Patrick Chaumette (20 min.)

14.20 / 14.40 : La fin du SMIC maritime. Généralisation du SMIC terrestre par Patrick Chaumette (20 min.)

14.40 / 15.25 : ECHANGES ET DEBATS (45 min.)

15.25 / 15.40 : pause (15 min)

15.40 / 16.00 : Les fiches pratiques de droit du travail maritime, projet de mise en ligne sur le site de l'ODM, par François Mandin (15 min.)

16.00 / 16.40 : Les fiches techniques de la DGT/DAM, par Yves Tertrin et l'inspection du travail du secteur maritime de Bretagne, (40 min.)

16.40 / 17.25 : ECHANGES sur les besoins (45 min.)

17.25 / 17.35 CLÔTURE DE LA JOURNEE par Patrick Chaumette (10 min.)

LES STRUCTURES QUI NOUS SOUTIENNENT



Direction des Affaires Maritimes

